



# AUGMENTER LES SALAIRES !

## Augmenter les salaires crée des emplois !

### LES PRIX AUGMENTENT

#### LOGEMENT

+ 2,5% sur les loyers du parc privé en 2010

Les dépenses de logement représentent 25 % à 35 % du budget des ménages

#### ÉNERGIE

Gaz : + 5 % au 1<sup>er</sup> avril 2011  
EDF : + 37 % à prévoir sur 5 ans !

Flambée de l'essence et du transport :  
19 % du prix du litre de pétrole en un an  
SP 98 à 1,54 euro le litre

#### TRANSPORT

Les dépenses d'énergie représentent 8 % des dépenses sur le revenu.

Distance domicile travail en moyenne : 26 km soit 43 minutes en moyenne (France entière)  
La part des frais liés au transport est de plus en plus importante.

### LE SALAIRE DES POSTIERS DOIT AUGMENTER

FO écrit au Directeur des ressources humaines pour réviser, comme prévu dans l'accord NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), l'augmentation des salaires pour tenir compte du nouveau contexte économique.

FO demande aussi l'ouverture de négociation sur :

- La mise en place d'une prime de transport ;
- L'amélioration des grilles des plus bas salaires ;
- Un système de compensation au gel du Point d'indice pour les fonctionnaires.

**Trop de postiers, notamment les salariés, ont des très bas salaires. Ce n'est plus tenable !!!**

**FO revendique pour tous un minimum de 1500 € Net mensuel**



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

POSTES

COM

Paris, le 22 avril 2011

Monsieur Foucauld LESTIENNE  
Directeur des Ressources Humaines  
et des Relations Sociales de La Poste

Monsieur le Directeur,

Au nom de ma Fédération, je vous demande de réouvrir en urgence une négociation concernant l'augmentation des salaires à La Poste. Ma demande est motivée par la hausse de l'inflation à 2 % et la hausse générale du coût de la vie (Énergie, Logement, transports...).

Le dernier accord sur la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) des salaires prévoit un réexamen des montants si le contexte économique a changé...

Monsieur le Directeur, je vous demande de réunir au plus vite la commission de suivi, comme le stipule l'art. 7 de l'accord.

De plus, FO vous demande d'ouvrir une négociation sur les grilles des bas salaires, revendication que l'on a maintes fois abordée.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée et de mes sentiments les meilleurs.

La Responsable du Secteur Poste

Isabelle FLEURENCE